



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente des institutions

Le vendredi 6 juin 2003— Vol. 38 N° 1

Élection du président et de la vice-présidente

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
880, avenue Honoré-Mercier, bureau 195
Québec, Qc
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Société canadienne des postes — Envoi de publications canadiennes
Numéro de convention: 40010195

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des institutions

Le vendredi 6 juin 2003 — Vol. 38 N° 1

Table des matières

Élection du président, M. Sylvain Simard	1
Élection de la vice-présidente, Mme Lise Thériault	1

Intervenants

M. Michel Bissonnet, président de l'Assemblée
M. Sylvain Simard, président de la commission

M. Michel Létourneau
M. André Gabias
Mme Lise Thériault

Le vendredi 6 juin 2003 — Vol. 38 N° 1

Élection du président et de la vice-présidente

(Quinze heures deux minutes)

Le Président (M. Bissonnet): À l'ordre, s'il vous plaît! Alors, la commission des institutions... Je déclare la commission des institutions ouverte, la séance. Le mandat de cette séance est de procéder, conformément à l'article 134 du règlement, à l'élection du président et du vice-président de la commission. Je rappelle la procédure. Conformément à l'article 127 du règlement, la commission de l'Assemblée nationale a décidé hier que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle et que le poste de vice-président revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement. Selon l'article 135 du règlement, le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

**Élection du président,
M. Sylvain Simard**

Je suis prêt à recueillir des propositions pour le poste de président. M. le député d'Ungava.

M. Létourneau: Merci, M. le Président. J'ai l'honneur de présenter la motion suivante: «Conformément à l'article 134 du règlement de l'Assemblée nationale, que le député de Richelieu, M. Sylvain Simard, soit élu président de la commission des institutions pour la durée de son mandat.»

Le Président (M. Bissonnet): Merci. Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Une voix: Adopté.

Le Président (M. Bissonnet): Adopté. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Une voix: Adopté.

Le Président (M. Bissonnet): Adopté. Donc, il me fait un grand plaisir de déclarer M. le député de Richelieu président de la commission des institutions. Et je lui cède le fauteuil.

**Élection de la vice-présidente,
Mme Lise Thériault**

Le Président (M. Simard): Alors, nous allons maintenant passer à l'élection à la vice-présidence de la commission. Je suis prêt à recevoir des propositions pour le poste de vice-président.

M. Gabias: Alors, conformément au règlement...

Le Président (M. Simard): M. le député de Trois-Rivières.

M. Gabias: ... — exact — j'ai l'immense privilège de proposer au poste de vice-présidente la députée d'Anjou, Mme Lise Thériault.

Le Président (M. Simard): Est-ce que le groupe parlementaire représentant le gouvernement appuie cette proposition?

Une voix: ...

Le Président (M. Simard): Du côté de l'opposition?

Une voix: Adopté.

Le Président (M. Simard): Adopté. Alors, je félicite Mme la députée d'Anjou, qui est maintenant la nouvelle vice-présidente de la commission des institutions.

Mme Thériault: J'accepte. Merci.

Le Président (M. Simard): Après cette dure campagne, après ces échanges musclés, il ne me reste qu'une phrase sacramentelle à dire: les travaux de la commission sont ajournés sine die.

(Fin de la séance à 15 h 5)